

Catilinaires - IV

Cicéron

Publication:

Source : Livres & Ebooks

[4,1] I. Je vois, pères conscrits, que tous vos regards sont attachés sur moi. Je vois que mes dangers vous touchent au milieu même des dangers de la patrie, et qu'une fois la république sauvée, vous serez encore alarmés sur mon sort. Ce généreux intérêt adoucit tous mes maux, console toutes mes douleurs. Mais, au nom des dieux ? bannissez-le de vos cœurs, pères conscrits, et oubliez mon salut pour assurer le vôtre et celui de vos enfants. Je le déclare hautement : si le consulat m'a été donné à ce prix, que je dusse épuiser toutes les amertumes, endurer tous les tourments, je les endurerai avec courage, j'ajoute même avec plaisir, pourvu que la gloire et la conservation du sénat et du peuple romain couronnent mes travaux. Vous voyez en moi un consul dont la vie ne fut jamais en sûreté, ni dans le forum, sanctuaire de la justice et des lois, ni dans le Champ de Mars, au milieu des comices consulaires, et lorsque les auspices en ont consacré l'enceinte, ni dans le sénat, refuge assuré de toutes les nations. Pour moi seul ma maison n'est point un asile inviolable, ni mon lit un lieu de repos. Même sur ce siège d'honneur, sur la chaise curule, je suis environné de périls et d'embûches. Silence, résignation, sacrifices, rien ne m'a coûté ; et j'ose le dire, j'ai souffert bien des maux pour vous épargner bien des craintes. Mon consulat sera jusqu'à la fin ce qu'il fut toujours. Si les dieux m'ont réservé la gloire d'arracher le peuple romain au plus horrible carnage ; vos femmes, vos enfants, les vierges sacrées de Vesta, aux outrages les plus cruels ; les temples, les autels, cette belle patrie, notre mère commune, au fléau de l'incendie ; l'Italie entière, à la guerre et à la dévastation : à ce prix, que la fortune ordonne de moi ce qu'elle voudra, je subirai ses arrêts. En effet, si Lentulus a pu croire, sur la foi des devins, que son nom était marqué par la destinée pour la ruine de l'État, n'ai-je pas lieu de me réjouir qu'une destinée contraire ait marqué mon consulat pour sa conservation ?

[4,2] II. Ainsi, pères conscrits, songez à vous-mêmes, songez à la patrie ; sauvez vos personnes, vos femmes, vos enfants, vos biens ; défendez le nom et l'existence du peuple romain. C'est trop vous inquiéter de mes dangers personnels. Je dois espérer que tous les dieux protecteurs de cette ville ne laisseront pas sans récompense mon zèle et mes services. Mais s'il en est autrement, je saurai mourir sans regret et sans faiblesse. En effet, la mort ne peut être ni honteuse pour un homme courageux, ni prématurée pour un consulaire, ni malheureuse pour un sage. Je ne porte pas cependant un cœur de fer. Non, je ne puis être insensible à la douleur d'un frère que j'aime autant qu'il me chérit, ni aux larmes de tous ces illustres sénateurs dont je suis environné. Souvent, on peut m'en croire, rappelé par la pensée dans le sein de ma maison, j'y vois une épouse désolée, une fille tremblante et un fils au berceau, précieux otage qui me semble répondre à la république des

actes de mon consulat ; je vois ici même un gendre qui attend avec anxiété l'issue de cette grande journée. Sans doute des têtes si chères m'inspirent un intérêt bien pressant ; mais c'est celui de les sauver avec vous, fût-ce même aux dépens de ma vie, plutôt que de laisser périr à la fois et ma famille, et le sénat, et la république entière. Oubliez donc tout ; pères conscrits, pour sauver l'État. Regardez autour de vous quels orages vous menacent, si vous ne les conjurez. Ce n'est point un Tibérius Gracchus, coupable de vouloir être une seconde fois tribun ; ce n'est point un Caius, auteur d'une loi séditeuse ; ce n'est point un Saturninus, meurtrier de Memmius, qui, accusés devant vous, attendent l'arrêt que prononcera votre sévérité. Vous tenez en vos mains ceux qui restent dans Rome pour la livrer aux flammes, pour vous égorger tous, pour ouvrir les portes à Catilina. Vous avez leurs lettres, leurs cachets, leur écriture, l'aveu de chacun des coupables. On veut séduire les Allobroges ; on soulève les esclaves ; on appelle Catilina ; on forme l'horrible dessein d'un massacre, dont il ne doit pas échapper un citoyen pour gémir sur les ruines de la patrie, et déplorer la chute d'un si puissant empire.

[4,3] III. D'irrécusables témoins vous ont révélé tous ces attentats ; leurs auteurs les ont confessés ; vous-mêmes en avez déjà plus d'une fois porté votre jugement : d'abord en m'adressant d'honorables remerciements, et en déclarant que j'ai, par mon courage et ma vigilance, découvert une conjuration impie et criminelle ; ensuite, en forçant Lentulus d'abdiquer la préture, et en prononçant sa détention et celle de ses complices ; enfin, en ordonnant en mon nom des actions de grâces aux dieux immortels, honneur réservé jusqu'à moi aux généraux victorieux. Hier encore vous avez décerné aux députés des Allobroges et à Titus Vulturcius de magnifiques récompenses. Tous ces actes ne sont-ils pas autant d'arrêts lancés contre ceux dont les noms sont compris dans l'ordre de détention ? Cependant, pères conscrits, j'ai voulu, en soumettant l'affaire à une nouvelle délibération, que vous pussiez prononcer à la fois sur le crime et sur le châtement. Avant de prendre vos suffrages, je vais vous parler comme doit le faire un consul. Je voyais depuis longtemps de coupables fureurs couvrir sourdement dans le sein de la république ; je voyais les factions s'agiter et nous préparer des malheurs inconnus. Mais que des citoyens eussent formé une si vaste et si effrayante conjuration, non, je ne l'ai jamais cru. Maintenant que ce fait n'est que trop certain, pour quelque parti que penchent vos opinions, il faut vous prononcer avant la nuit. Vous voyez quel horrible forfait vous est dénoncé. Si vous croyez que peu de complices y aient trempé, c'est une erreur, pères conscrits. Le mal est plus étendu qu'on ne pense. Il a infecté l'Italie ; que dis-je ? il a franchi les Alpes, et dans ses progrès insensibles, il a déjà envahi plus d'une province. L'étouffer à force de patience et de temps, est impossible ; quelque remède que votre justice y apporte, la promptitude seule en fera le succès.

[4,4] IV. Jusqu'ici deux opinions partagent cette assemblée : celle de Silanus, qui juge dignes de mort les assassins de la patrie ; celle de César, qui rejetant la peine de mort, ne trouve parmi les autres supplices rien qui soit trop rigoureux. L'un et l'autre ont tenu le langage qui convenait à leur rang, et fait voir une sévérité proportionnée à la grandeur du délit. Le premier ne pense pas que des hommes convaincus d'avoir voulu nous arracher la vie, exterminer le peuple romain, renverser l'empire, anéantir jusqu'au nom de Rome, doivent un instant jouir de la lumière, et respirer l'air dont ils voulurent nous priver ; il se rappelle en même temps que cette république a vu plus d'une fois des citoyens pervers punis du dernier supplice. L'autre est persuadé que les dieux n'ont point voulu faire de la mort un châtiment ; mais qu'elle est une loi de la nature, le terme des travaux et des misères. Aussi le sage ne la reçut jamais à regret, et l'homme courageux alla souvent au-devant d'elle. Mais les fers, et les fers pour toujours, furent inventés, on n'en saurait douter, pour être le châtiment spécial de quelque grand forfait. Il veut qu'on distribue les coupables dans des villes municipales. Imposer aux villes ce fardeau, paraît injuste ; obtenir qu'elles sen chargent, peut être difficile. Ordonnez cependant, si vous le trouvez bon. Je prends sur moi de chercher, et j'espère trouver des cités qui se feront un honorable devoir de concourir avec vous au salut commun. Il appelle sur les habitants un châtiment terrible, si les fers d'un des coupables étaient jamais brisés. Il entoure ces criminels de tout ce qui peut rendre la prison effrayante. Par une précaution digne de cette épouvantable conjuration, il défend que jamais on puisse demander au sénat ou au peuple la grâce de ceux qu'il condamne. Il leur ôte jusqu'à l'espérance, seule consolation du malheureux. Il veut la confiscation de leurs biens ; il ne laisse à ces hommes exécrables que la vie seule, qu'il ne pourrait leur ôter sans les soustraire, par un instant de douleur, à toutes les douleurs de l'âme et du corps, à tous les châtiments qu'ont mérités leurs crimes. Aussi la sagesse des anciens, pour placer dans la vie une terreur capable d'arrêter le méchant, a-t-elle voulu qu'il y eût dans les enfers des supplices réservés aux impies : elle comprenait que, séparée de cette crainte salutaire, la mort même n'était plus redoutable.

[4,5] V. Maintenant, pères conscrits, je vois de quel côté se trouve mon intérêt. Si vous adoptez l'opinion de César, comme il suivit toujours dans sa vie politique la route où le peuple aime à voir ses amis, peut-être un décret, appuyé de son nom et de son autorité, m'exposera-t-il à moins d'orages populaires ; si vous adoptez l'avis de Silanus, quelques dangers de plus menaceront ma tranquillité. Mais faut-il compter mes dangers, quand il s'agit de l'intérêt public ? César, en émettant un vote digne de son noble caractère et de sa haute naissance, vient de nous donner un gage éternel de son attachement à la patrie. Nous savons à présent quelle distance sépare la vraie popularité de la fausse ; l'homme qui flatte le peuple, de

celui qui veut le sauver. Je vois tel de ces hommes jaloux de passer pour populaires, qui s'abstient de paraître ici, sans doute afin de ne pas prononcer sur la vie de citoyens romains. Toutefois, avant-hier, ce même homme privait des citoyens romains de leur liberté, et ordonnait qu'une fête solennelle fût célébrée en mon nom. Hier, il discernait aux dénonciateurs de magnifiques récompenses. Or, celui qui a prononcé la détention de l'accusé, félicité le magistrat qui préside au jugement, récompensé le dénonciateur, n'a-t-il pas évidemment porté son jugement sur le fond même de la cause ? Pour César, il comprend que la loi Sempronia fut établie en faveur des citoyens romains ; mais qu'un ennemi de la patrie ne peut, être citoyen ; enfin que l'auteur même de cette loi expia, par l'ordre du peuple, ses attentats contre la république. Il ne pense pas que Lentulus, malgré ses largesses et ses prodigalités, ait droit au titre d'ami du peuple, lorsque dans sa rage impie il a voulu égorger ce même peuple, et faire de la ville un monceau de cendres. Aussi le plus doux et le plus clément des hommes ne balance pas à plonger Lentulus dans les ténèbres d'une éternelle prison. Il ôte pour toujours à l'ambition les moyens de se faire valoir en implorant la grâce de ce coupable, et de se populariser en perdant le peuple romain. Il veut encore la confiscation de ses biens, afin que tous les tourments de l'âme et du corps soient aggravés par l'indigence et la misère.

[4,6] VI. Si donc vous vous rangez à son avis, c'est un appui que vous me donnerez devant le peuple, et je monterai à la tribune environné de toute la faveur qui s'attache à son nom. Si vous préférez l'avis de Silanus, il sera facile de vous justifier, ainsi que moi, du reproche de cruauté, et l'on sera forcé de convenir que ce supplice était vraiment le plus doux. Au reste, pères conscrits, que peut-il y avoir de cruel quand il s'agit de punir un forfait si horrible ? Pour moi, je dirai franchement ce que je ressens. Oui, pères conscrits, j'en jure par le plus ardent de mes vœux, le salut de la république, la sévérité que je montre ne vient point d'une âme dure et inflexible : quel caractère est plus doux que le mien ? c'est l'humanité qui m'inspire ; c'est à force de pitié que je suis sévère. Je crois voir en effet cette reine des cités, l'ornement de l'univers, l'asile commun des nations, abîmée tout à coup dans un vaste embrasement ; je me représente les cadavres des citoyens amoncelés sans sépulture sur les ruines de la patrie ; j'ai devant les yeux l'image effrayante de Céthégus se baignant, au gré de sa fureur, dans les flots de votre sang. Mais quand je me figure Lentulus en possession de la royauté, que lui, avaient promise ses prétendus oracles ; Gabinius revêtu de la pourpre ; Catilina entrant dans Rome avec son armée : alors j'entends les cris lamentables des mères éplorées, je vois leurs enfants poursuivis par des ravisseurs, je vois les vestales sacrées essayer de déplorables outrages : triste et douloureux spectacle, qui, en excitant ma pitié, arme mon bras d'une juste rigueur. En effet, pères conscrits, je vous le demande, si un père de famille voyait ses enfants assassinés par un esclave, son épouse égor-

gée, sa maison réduite en cendres, et qu'il ne tirât point de ce crime la plus terrible vengeance, serait-ce en lui clémence ou inhumanité, pitié ou barbarie ? Oui, je le dis, il porte un cœur de bronze et une âme dénaturée, s'il ne cherche point dans la douleur et les tourments du coupable un soulagement à sa propre douleur, un adoucissement à ses propres tourments. Et nous aussi, pères conscrits, des scélérats ont voulu massacrer nos femmes et nos enfants ; ils ont voulu renverser et les toits où nous habitons, et la ville entière, commune habitation de ce grand peuple. A leur voix, les barbares devaient accourir sur la cendre fumante de l'empire, et les Gaulois, s'asseoir sur les ruines de Rome. Ah ! c'est ici que, pour être humains, il faut être sévères. L'indulgence serait cruauté ; la faiblesse, insensibilité barbare aux maux de la patrie. A-t-il paru cruel, cet illustre et généreux citoyen, Lucius César, lorsque dans cette assemblée il a déclaré que Lentulus devait cesser de vivre ? et Lentulus est l'époux de sa sœur ; Lentulus était présent ; il entendait cet arrêt. A-t-il paru cruel, lorsqu'il a rappelé que son aïeul avait péri par ordre du consul, avec son fils, qui, tout jeune encore, et tout chargé qu'il était d'une mission pacifique, fut tué dans la prison ? Et cependant ils n'avaient pas, comme Lentulus, conjuré la ruine de l'État. C'était une simple lutte de parti, et des largesses espérées ou promises causèrent tous les troubles. Alors l'aïeul de Lentulus poursuivit le second des Gracques le fer à la main ; alarmé des moindres dangers de la république, son sang coula pour la défendre aujourd'hui, c'est pour la renverser de fond en comble que le petit-fils de ce grand homme arme les Gaulois, soulève les esclaves, appelle Catilina, charge Céthéguus d'égorger les sénateurs ; Gabinius, de passer les citoyens au fil de l'épée ; Cassius, de réduire la ville en cendres ; Catilina enfin, de livrer au pillage l'Italie tout entière. Juges de tels forfaits, vous craindriez de paraître sévères ! Craignez plutôt de paraître cruels envers la patrie, en épargnant ses mortels ennemis. Non, ce n'est point l'arrêt vengeur de tant de crimes qui sera jamais flétri du nom de cruauté.

[4,7] VII. Toutefois, pères conscrits, j'entends autour de moi des paroles sur lesquelles je ne puis me taire. Du milieu de vous, des voix alarmantes parviennent à mes oreilles : on paraît craindre que je n'aie pas les moyens d'exécuter le décret que vous porterez aujourd'hui. Tout est prévu, pères conscrits, tout est ordonné, tout est préparé par mes soins et ma vigilance, et plus encore par le zèle du peuple romain, qui veut conserver son empire, ses biens et sa liberté. Autour de nous sont réunis les Romains de tous les ordres et de tous les âges ; le forum en est rempli ; tous les temples qui entourent le forum, toutes les avenues qui conduisent à cette enceinte, ne peuvent en contenir la foule. En effet, c'est la première fois, depuis que Rome existe, qu'une même cause ait réuni tous les sentiments ; si ce n'est ceux des hommes qui, sûrs de périr, ont voulu, pour ne pas tomber seuls, nous entraîner tous dans leur ruine. Je les excepte volontiers, et j'en fais une classe à

part. Ce ne sont pas même de mauvais citoyens ; ce sont d'irréconciliables ennemis. Mais les autres, grands dieux ! quel concours, quel zèle, quel dévouement unanime pour la gloire et le salut de l'empire ! Que dirai-je ici des chevaliers romains ? S'ils ne viennent qu'après vous pour le rang et le conseil, ils se glorifient de marcher vos égaux en courage et en patriotisme. Réconciliés enfin et réunis à cet ordre après bien des années de dissensions, cette journée mémorable et cette cause sacrée resserrent les liens de votre union. Puisse cette union, affermie sous mon consulat, durer éternellement ! rassurée à jamais contre les ennemis domestiques, la république n'aura plus rien à redouter de leurs coupables efforts. Je vois enflammés du même zèle les tribuns du trésor ; et cette classe nombreuse et distinguée des secrétaires, qui, réunis par hasard ce jour même au trésor public, ont abandonné le soin de leurs intérêts, pour voler au secours de la patrie. Tous les hommes nés libres même dans les rangs les plus obscurs, sont accourus en foule. Quel est, en effet, le Romain pour qui ces temples, l'aspect de cette ville, la possession de la liberté, cette lumière même qui nous éclaire, cette terre de la commune patrie, ne soient à la fois et les biens les plus chers, et la source des plus douces jouissances ?

[4,8] VIII. N'oubliez pas, pères conscrits, dans cette revue de nos défenseurs, la classe des affranchis. Depuis qu'ils ont mérité par leurs travaux le beau nom de Romains, ils aiment comme leur véritable patrie cette ville, que des hommes nés dans son sein, et des hommes d'un si haut rang, ont traitée comme une ville ennemie. Mais que parlé-je des affranchis ? le soin de leur fortune, les droits civils dont ils jouissent, la liberté enfin, le premier des biens, tout les attache à la patrie et les intéresse à sa défense. J'arrive aux esclaves. Non, il n'est pas un esclave, pour peu que sa condition soit tolérable, qui n'abhorre les complots tramés par des citoyens, qui ne désire la conservation de la république, qui, à défaut de son bras, ne concoure au moins par ses vœux au salut commun. Ne vous alarmez donc pas d'un bruit qui a été répandu. Un agent de Lentulus parcourt, dit-on, les demeures du pauvre et les boutiques de l'artisan, dans l'espoir de séduire à prix d'argent des âmes simples et crédules. Oui, on a tenté de soulever les artisans ; mais il ne s'en est pas rencontré d'assez malheureux, ou d'assez égarés, pour ne pas vouloir conserver le modeste asile où un travail journalier fournit à leurs besoins le lit où ils reposent, enfin le cours même de leurs paisibles habitudes. Je ne crains pas de le dire : cette classe industrielle est, par sa position, amie du repos et de la tranquillité. Tous les profits de son travail, tous ses moyens d'existence ont besoin, pour se soutenir, d'une grande population. La paix seule alimente son industrie. Si ses bénéfices diminuent quand les ateliers sont fermés, que sera-ce donc lorsqu'ils seront consumés par les flammes ? Ainsi, pères conscrits, tout prouve que les secours du peuple romain ne vous manquent point : c'est à vous de ne pas

donner lieu de croire que vous manquez au peuple romain.

[4,9] IX. Vous avez un consul aguerri contre les dangers et les complots ; s'il échappa tant de fois à la mort, ce n'est pas pour vivre lui-même, c'est pour vous sauver. Rivaux de courage et de zèle, tous les ordres de l'État n'ont qu'une âme, qu'une volonté, qu'une voix pour le salut de la république. Menacée du fer et de la flamme par des enfants parricides, la patrie tend vers vous ses mains suppliantes. Elle implore votre appui, elle vous recommande la vie des citoyens, la citadelle et le Capitole, les autels des dieux pénates, le feu éternel et sacré de Vesta, les temples et les sanctuaires de tous les immortels, les murailles même et les maisons de cette grande ville. Enfin c'est sur votre vie, sur celle de vos femmes et de vos enfants, sur la fortune et les biens de chaque citoyen, sur la conservation de vos foyers, que vous allez prononcer aujourd'hui. Vous avez, ce qu'on voit trop rarement, un chef qui s'oublie lui-même pour ne penser qu'à vous ; vous avez, ce que nous voyons aujourd'hui pour la première fois dans une cause politique, tous les ordres, tous les individus, le peuple tout entier, parfaitement uni de vœux et de sentiments. Songez quels travaux il a fallu pour fonder cet empire ; quel courage pour affermir la liberté ; à quelle hauteur s'est élevé, par la protection des dieux, ce majestueux édifice de la grandeur romaine. Empire, liberté, grandeur, une seule nuit a failli tout détruire. Il faut empêcher aujourd'hui que jamais des citoyens pervers ne puissent consommer de pareils attentats, ne puissent même en concevoir la pensée. Et je ne tiens pas ce langage, pères conscrits, pour encourager votre zèle ; il a presque devancé le mien. Mais je suis consul, et à ce titre la république avait droit d'exiger que ma voix se fit entendre la première.

[4,10] X. Maintenant, pères conscrits, avant de revenir à l'objet de la délibération, je vous parlerai un instant de moi-même. Autant la république renferme de conjurés, et vous voyez qu'elle en renferme un grand nombre, autant je me suis fait d'implacables ennemis. Mais leur faiblesse égale leur haine, et le mépris est tout ce que je dois à cette foule abjecte et déshonorée. Si pourtant, soulevée contre moi par l'audace et le crime, elle venait quelque jour à prévaloir contre l'auguste protection du sénat et des lois, jamais, pères conscrits, je ne me repentirai de mes actions ni de mes conseils. En effet, la mort, dont peut-être ils me menacent, est le destin commun des hommes ; mais la gloire dont vos décrets ont honoré ma vie n'échut encore en partage qu'à moi seul. Vous avez décerné à mille autres des félicitations publiques pour avoir bien servi la patrie ; je suis le premier qui en reçoive pour l'avoir sauvée. Honneur au grand Scipion, dont le génie et la valeur forcèrent Annibal de retourner en Afrique et d'abandonner l'Italie ! Honneur au second Africain, destructeur des deux villes les plus ennemies de cet empire, Carthage et Numance ! Célébrons les faits héroïques de Paul-Émile, qui vit Per-

sée, un monarque jadis si puissant et si renommé, attaché en esclave à son char de triomphe. Proclamons la gloire éternelle de Marius, qui deux fois sauva l'Italie de l'invasion des barbares et du joug étranger. Au-dessus de ces grands noms, plaçons le grand nom de Pompée, dont les exploits et les vertus embrassent la même carrière que le soleil, et n'ont de limites que celles du monde. Au milieu de toutes ces gloires, ma gloire trouvera sans doute quelque place ; car s'il est beau de nous ouvrir, en conquérant des provinces, les routes de l'univers, il est beau aussi de conserver aux héros absents pour la victoire, une patrie où ils puissent revenir triomphants. Heureux, au reste, le vainqueur de l'étranger ! moins heureux le vainqueur de ses concitoyens ! Subjugué ou reçu en grâce, l'ennemi du dehors est enchaîné par la force ou par la reconnaissance ; mais quand des citoyens, transportés d'un funeste délire, ont une fois déclaré la guerre à leur patrie, en vain vous aurez sauvé la patrie de leurs coups ; ni craintes ni bienfaits ne pourront les désarmer. J'aurai donc à soutenir contre les mauvais citoyens des combats éternels. Je les redoute peu : votre appui, celui de tous les gens de bien, le souvenir de nos dangers, souvenir qui ne périra jamais dans la mémoire des nations, et moins encore dans celle de ce grand peuple sauvé par mes soins, tout me sera, et pour moi et pour les miens, un rempart assuré. Non, jamais la force ne prévaudra contre l'union du sénat et des chevaliers romains ; jamais la ligne sacrée des hommes vertueux ne sera rompue par la violence des méchants.

[4,11] XI. Ainsi, pères conscrits, pour me tenir lieu du commandement de l'armée et de la province, que je pouvais conserver, du triomphe et des autres distinctions, dont j'ai sacrifié l'espoir au besoin de garder la ville et de vous sauver tous ; pour me dédommager des liaisons de clientèle et d'hospitalité qu'un proconsul forme dans sa province, et que même dans Rome je cultive avec autant de zèle que j'en mets à les rechercher ; pour prix de tous ces sacrifices, en récompense de mon dévouement sans bornes, et de cette vigilance infatigable dont le salut public atteste aujourd'hui les efforts, je ne vous demande rien, sinon de conserver la mémoire de cette grande époque et de tout mon consulat : tant qu'elle restera gravée dans vos âmes, je me croirai entouré d'un invincible rempart. Si le crime triomphant venait un jour à tromper mon espoir, je vous recommande un fils au berceau : nuls dangers ne menaceront sa vie, ses honneurs même seront assurés, tant que vous n'oublierez pas qu'il doit le jour à un père qui se dévoua seul pour tout sauver. Oui, pères conscrits, c'est votre sort que vous allez décider aujourd'hui ; c'est le sort du peuple romain, de vos femmes et de vos enfants, de vos autels et de vos foyers, des temples sacrés, de la ville, de l'empire, de la liberté, de l'Italie, de la république entière. Prononcez donc avec cette fermeté qui a signalé vos premières délibérations. Vous avez un consul qui ne craindra pas d'exécuter vos arrêts, qui les défendra toute sa vie, et qui en accepte pour toujours la glo-

rieuse responsabilité.